



Rapport Activité 2021



**Communauté de Communes
Des Quatre Rivières**

Foron, Menoge, Thy et Risse

SOMMAIRE



Introduction	3
Partie I Présentation.....	4
Son territoire	4
Ses compétences.....	6
Son projet de territoire	9
Son fonctionnement.....	14
Ses moyens humains	15
Ses locaux	16
Partie II Ses moyens financiers	19
Partie III Les délibérations 2021.....	22
Partie IV Les réalisations 2021	27

Le mot du Président

La présentation annuelle d'un rapport d'activités est un exercice qui permet de prendre un peu de recul et de hauteur pour analyser les avancées de notre inter-communalité.

Comme en communes, la Communauté de communes a poursuivi son action en faveur de l'attractivité de son territoire et la qualité de vie de ses habitants malgré un contexte difficile.

Un important travail de prospective a ainsi été engagé toute l'année 2021 pour préparer l'avenir des 4 Rivières. Il a permis d'élaborer un projet de territoire qui constitue la feuille de route de la Communauté pour les 5 prochaines années à minima et qui a été validé tout début 2022.

Ce rapport d'activités donne aussi une vision de l'action quotidienne de notre inter-communalité au service des habitants et des entreprises. Déchets, culture, petite enfance, zones d'activités économiques, espaces naturels sont quelques exemples de son action de tous les jours au service du territoire.

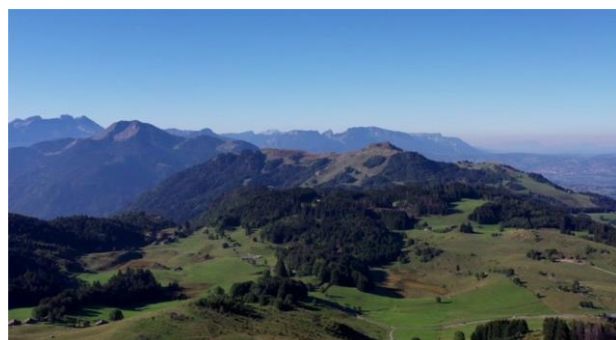
Il est très difficile de traiter en quelques lignes de toutes les actions qui ont été effectuées. Toutefois, je tiens à consacrer ces quelques dernières lignes pour remercier tous les élus municipaux de la Communauté de communes pour leur implication et leur dévouement pour l'intérêt général. Il en va de même pour les agents de la communauté de communes et des 11 communes membres.



Bruno FOREL
Président de la Communauté de Communes
des Quatre Rivières

Le Président de la Communauté de Communes des Quatre Rivières est Bruno FOREL, Maire de la Commune de Fillinges

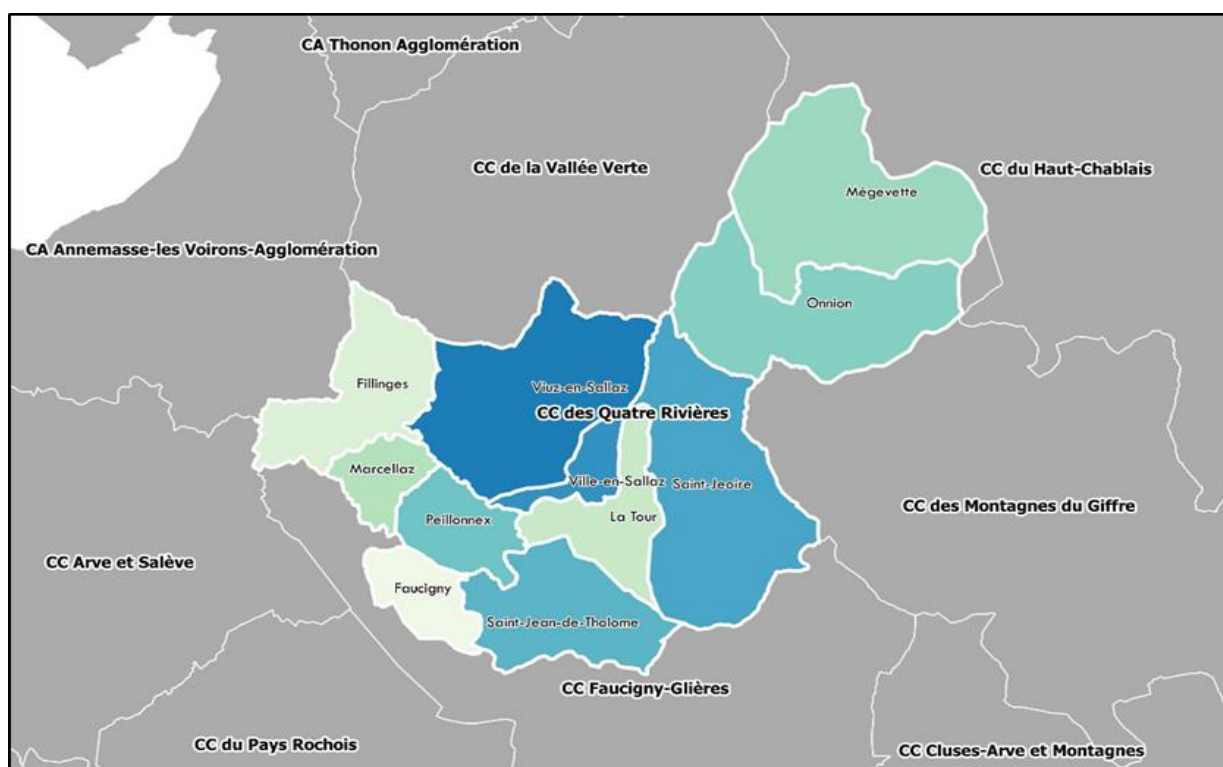
Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil Communautaire et représente la collectivité dans tous les actes de la vie civile.



SON TERRITOIRE

La Communauté de Communes est composée de 11 communes pour une superficie de 135 km² : Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Mégevette Onnion, Peillonex, Saint-Jean de Tholome, Saint-Jeoire en Faucigny, La Tour, Viuz-en-Sallaz et Ville-en-Sallaz. La commune la plus peuplée est Viuz-en-Sallaz avec 4 595 habitants, la commune la moins peuplée est Mégevette avec 615 habitants.

La CC4R occupe un territoire vaste avec 19 885 habitants au 1^{er} janvier 2021, constitué d'un espace de campagne et de moyenne montagne et situé entre une agglomération urbaine (bassin annemassien et genevois) et un pôle touristique montagnard fort (massif du Mont Blanc).



135 Km²



11 Communes



19 885 habitants

Un territoire doté d'une identité culturelle forte et d'une grande croissance démographique

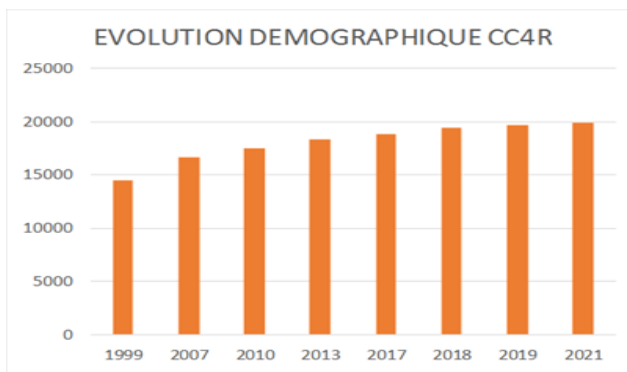
Le périmètre de l'intercommunalité est un ensemble **cohérent à plusieurs niveaux** :

- D'un **point de vue administratif** la plupart des communes de la CC4R appartiennent à **l'ancien canton de Saint-Jeoire** ;
- Toutes forment un **ensemble compact et continu** géographiquement ;
- L'ensemble des communes de la CC4R entretient **des relations historiques et fonctionnelles privilégiées** entre elles. La Communauté de Communes existe depuis 1993 ;
- Enfin, toutes ces communes sont désormais investies avec la CC4R dans une démarche de SCOT ;

Cette cohérence typologique forte conduira à développer une politique commune pertinente aux cotés des grands ensembles constitués ou en voie de constitution à ses frontières : Communauté d'Agglomération d'Annemasse et Communautés de Communes Faucigny Glières, Arve et Salève, Vallée Verte et Pays Rochois.

La croissance démographique est le moteur de développement de la CC4R du fait de sa proximité avec l'agglomération de Genève. Depuis 20 ans, le territoire connaît une hausse de sa population, issue au 2/3 du solde migratoire. En effet entre 1999 et 2021, le nombre d'habitants a augmenté de **37.69%**.

Dans un esprit harmonieux du territoire, la CC4R a décidé de mettre en œuvre une stratégie visant à maîtriser cette croissance, tant en termes de rythme (taux d'évolution) que de consommation foncière. Il est visé une croissance démographique de **1,6%** à l'horizon des 20 prochaines années soit près de 6 300 habitants.



Ses compétences

AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Elaboration, approbation, révision et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). *Pour l'exercice de cette compétence, la Communauté de Communes pourra adhérer à un syndicat mixte,*
- Instruction des Autorisations D'occupation des Sols (ADS),
- Mise à disposition des habitants d'un service chargé d'exercer une mission de conseil en architecture, urbanisme et environnement – Service Architecte Conseil,
- Etudes et contrats structurants d'aménagement du territoire ;
- Mobilité et transport publics de voyageurs : Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code. *Pour cela, la CC4R pourra adhérer à un Syndicat Mixte pour la conduite des actions de transport public.*

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Actions de promotion, de prospection dans le domaine économique, aide à l'implantation d'entreprises,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Etude, mise en place et gestion d'un Fond d'Intervention pour les Services, Artisanat et le Commerce de proximité sur l'ensemble du territoire de la Communauté (FISAC intercommunal),
- Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme
- Gestion de l'immeuble des Quatre Rivières situé à Viuz-en-Sallaz,
- Actions de soutien au développement des infrastructures et des réseaux de communications électroniques et au développement numérique.

AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES :

Organisation et gestion de la collecte, du transport, du traitement, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Mise en place et gestion d'un réseau de déchetteries : Création, construction, étude, aménagement et gestion des déchetteries nouvelles et existantes ou d'activités décentralisées de ces déchetteries.

Pour l'exercice de la compétence « Traitement », la Communauté de Communes adhèrera à un ou plusieurs syndicats mixtes.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Assainissement des eaux usées

Eau potable

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Protection et mise en valeur de l'environnement : Défense et protection de l'espace, défense, protection et mise en valeur des sites naturels ou remarquables et des espaces naturels sensibles ENS du territoire communautaire
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Pour l'exercice de la compétence GEMAPI, la Communauté de Communes adhèrera à un Syndicat Mixte. Elle percevra également la taxe prévue à l'article 1530 bis du Code Général des Impôts et en reversera le produit au Syndicat Mixte exerçant la compétence.
- Défense, protection et aménagement des plans d'eau et cours d'eau, notamment à travers les actions contractuelles relatives à la gestion et l'aménagement de ces derniers telles que les contrats de rivières (GIFFRE/RISSE et MENOGE/FORON), les Espaces Naturels Sensibles et le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE BASSIN VERSANT DE L'ARVE).

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Mise en place d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'intérêt communautaire.

CONSTRUCTION ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET D'ENSEIGNEMENT

- Recherche de terrains en vue de la construction d'un collège d'enseignement secondaire du premier degré et des équipements sportifs conséquents,
- Gestion du site du château de FAUCIGNY,
- Mise à disposition de locaux pour l'accueil de l'Association PAYSALP et de la Maison de la Mémoire,
- Aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire de type terrains de football : création, rénovation et maintien des terrains de football et des équipements, bâtiments et annexes utiles à la pratique du football sur lesdits terrains.

ACTIONS SOCIALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Etudes, acquisitions, viabilisations et réserves foncières des terrains nécessaires à l'implantation de l'hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville, hors infrastructure routière. *Pour l'exercice de cette compétence, la CC4R pourra adhérer à un syndicat mixte.*
- Création et animation d'une Commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite.
- Convention d'objectifs avec l'association MJCI « les Clarines » pour la mise en œuvre d'un service intercommunal d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) dans le cadre des politiques contractuelles en direction de l'enfance et la jeunesse.
- Convention d'objectifs avec l'ADMR de St Jeoire pour contribuer financièrement à la mise place d'un service d'aide à la personne
- Coordination entre les acteurs locaux et les institutions publiques et privées (CCAS, Conseil départemental...) pour une action de prévention et de développement social, notamment la gestion d'une épicerie sociale d'intérêt communautaire.
- Construction, entretien et gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance (enfants de 0 à 4 ans) d'intérêt communautaire ;
- Mise en place et gestion d'un Relais d'Assistants Maternels intercommunal. *Pour l'exercice de ces compétences, la CC4R conduit toutes politiques contractuelles, notamment avec la CAF.*

ACTIONS CULTURELLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Développement de la lecture publique et mise en réseau des bibliothèques communales : informatisation, animation du réseau, création d'un fond d'ouvrages communautaire, mise en œuvre d'une programmation, actions de formation des acteurs du réseau, adhésion à Savoie Biblio,
- Développement de l'enseignement musical dans les écoles et sur le territoire en favorisant les actions des écoles de musique présentes sur le territoire,
- Acquisition et gestion d'équipements événementiels mobiles destinés à l'ensemble des communes (scènes, chapiteaux...),
- Convention d'objectifs avec l'association PAYSALP pour la mise en œuvre d'une politique patrimoniale et culturelle intéressant le territoire de la CC4R,
- Convention d'objectifs avec l'association MJCI « Les Clarines » pour la mise en œuvre d'une politique d'animation culturelle et d'éducation populaire intéressant le territoire de la CC4R
- Convention d'objectifs avec les associations participant de manière générale ou à l'occasion d'un événement spécifique à la mise en œuvre d'actions culturelles d'intérêt communautaire.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Réalisation d'études, aménagements, gestion, balisages et entretien d'itinéraires et de sentiers permettant la création d'un maillage cohérent du territoire en adéquation avec la charte départementale du PDIPR (équestre, pédestre et cycliste).
Une cartographie précise des sentiers d'intérêt communautaire sera définie par un règlement de gestion des sentiers et itinéraires de randonnées de la CC4R. (Délibération du Conseil Communautaire)
- Aménagement touristique et gestion du Lac du Môle et de ses alentours.

AGRICULTURE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

- Participation et mise en œuvre de la politique contractuelle liée au monde agricole ;
- Promotion et soutien financier au monde agricole du territoire ;
- Mise en place des schémas de desserte par secteur ou sous-secteur pour les massifs boisés.



SON PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

La CC4R intervient dans de nombreux domaines, aussi bien auprès des entreprises et des porteurs de projets comme l'économie, l'agriculture ou l'aménagement du territoire, que dans le quotidien des habitants dans les domaines du social, du transport ou de l'enfance-jeunesse.

ECONOMIE

Agriculture

Zones artisanales

Aide à l'implantation d'entreprises

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Scot

Urbanisme

Réseaux de communication

Logement et cadre de vie

ENVIRONNEMENT

Gestion des cours d'eau

Ordures ménagères

PDIPR

ENS

SERVICE A LA POPULATION

Affaires sociales

Culture et Patrimoine

Petite Enfance

Enfance-Jeunesse

Transport

SON FONCTIONNEMENT

Le Conseil Communautaire

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales et celui du renouvellement des conseils municipaux de juin 2020 (décalé en raison de la crise sanitaire), la loi n° 2017-257 du 28 février 2017 a modifié la répartition des délégués des communes au sein des conseils communautaires.

Compte tenu de l'ampleur des compétences et des budgets gérés par les intercommunalités, la loi de Réforme des Collectivités Territoriales de 2010, précisée par la loi du 17 mai 2013, a prévu l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Jusqu'à présent, les élus de la Communauté de communes étaient désignés par les conseillers municipaux en leur sein.

Le Conseil Communautaire est constitué de délégués élus. Chaque commune est représentée par un nombre de délégués dépendant du nombre d'habitants de la commune, deux délégués à *minima*. Statutairement, ce conseil se réunit au moins une fois par trimestre. Les membres désignés du Conseil Communautaire comprennent dorénavant **34 délégués au 31 décembre 2021**.

En 2021, le conseil communautaire s'est réuni 10 fois afin de statuer sur tous les sujets relevant de sa compétence. **Ce sont plus de 106 délibérations prises pour le quotidien des habitants et des entreprises.** Les réunions du Conseil Communautaire sont ouvertes à tous les administrés de la collectivité. Elles ont lieu en moyenne une fois par mois le lundi à 19 heures en principe à Marcellaz, au siège social de la communauté mais également dans les autres communes du territoire

Commune de Faucigny
Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ

Commune de La Tour
Daniel REVUZ
Danielle ANDREOLI

Commune de Mégevette
Max MEYNET-CORDONNIER

Commune de Peillonex
Christian RIMBAULT
Catherine BOSC
René CARME

Commune de Saint-Jeoire
Antoine VALENTIN
Elisabeth BEAUPOIL
Yves PELISSON
Marie Liliane GRONDIN
Franz LEBAY
BOZON Marie Pierre
PRUDENT Valérie (jusqu'au 06/01/2021)

Commune de Viuz-en-Sallaz
Pascal POCHAT-BARON
Corinne GRILLET
Gérard MILESI
Isabelle CAMUS
Martial MACHERAT
Maryse BOCHATON
Michel STAROPOLI

Commune de Fillinges
Bruno FOREL
Marion MARQUET
Paul CHENEVAL
Isabelle ALIX
Olivier WEBER
Guillaume HAASE

Commune de Marcellaz
Luc PATOIS
Mélanie LECOURT

Commune d'Onnion
Allain BERTHIER
Jocelyne VELAT

Commune de Saint-Jean-de-Tholome
Sabrina BERTRAND
Gabriel MOSSUZ

Commune de Ville-en-Sallaz
Laurette CHENEVAL
Joël BUCHACA





Le Bureau Communautaire

Contrairement aux municipalités, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le bureau communautaire puisse prendre certaines décisions par délégations du conseil communautaire. Il en va de même pour le Président. Le nouveau Bureau est constitué du Président de la Communauté de Communes et de 6 vice-président(e)s et a été élargi de l'ensemble des maires, valant conférence des maires. **Depuis juillet 2020, il comprend les 13 membres suivants :**

Président : Bruno FOREL

Maire de Fillinges

1^{er} Vice-président : Pascal POCHAT-BARON

Maire de Viuz-en-Sallaz

en charge des SPIC Déchets, Eau et Assainissement

2^{ème} Vice-présidente : Laurette CHENEVAL

Maire de Ville-en-Sallaz

en charge du Développement économique et du Tourisme

3^{ème} Vice-président : Daniel REVUZ

Maire de La Tour

en charge des travaux et bâtiments

4^{ème} Vice-présidente : Catherine BOSC

Première adjointe au Maire de Peillonex

en charge de la Petite Enfance

5^{ème} Vice-président : Max MEYNET-CORDONNIER

Maire de Mégevette

en charge de l'Agriculture et de l'Environnement

6^{ème} Vice-présidente : Valérie PRUDENT jusqu'au 06/01/21

Elue de Saint-Jeoire

Antoine VALENTIN depuis le 21 Mars 2022

Maire de Saint-Jeoire

en charge des Affaires Sociales, Jeunesse et Séniors

Barthélémy GONZALEZ-RODRIGUEZ, Maire de Faucigny

Luc PATOIS, Maire de Marcellaz, conseiller spécial TEOM depuis le 21 mars 202

Allain BERTHIER, Maire d'Onnion

Christian RAIMBAULT, Maire de Peillonex

Sabrina ANCEL, Maire de Saint-Jean de Tholome

Les commissions

Les Commissions permanentes

Elles sont au nombre de 3 et disposent de Prérogatives dans leur domaine d'intervention.

Elles se prolongent pendant toute la durée du mandat de l'organe délibérant.

La commission d'Appel d'Offres CAO étudie l'ensemble des procédures d'achats formalisés en marchés publics, valide les entreprises retenues et étudie les conséquences financières.

La commission d'ouverture des plis COP valide les procédures liées aux délégations de service public (notamment le contrat de concession des 5 crèches du territoire).

La commission locale d'évaluation des charge transférées CLECT a pour objectif de travailler sur l'évaluation des charges transférées entre les communes et la CC4R.



Les commissions thématiques

Afin d'associer les élus municipaux aux débats menés au sein de la CC4R, il a été décidé de **s'appuyer sur six commissions thématiques**. Chaque Conseil Municipal dispose d'un maximum de 3 représentants siégeant au sein de ces commissions ouvertes.

La commission Culture et Patrimoine : éducation artistique et culturelle ; développement d'un réseau de lecture publique ; valorisation des ressources patrimoniales...

La commission Déchets, Services Publics Industriels et Commerciaux SPIC dont l'eau et l'assainissement : améliorations possibles des performances économiques et environnementales des services publics, notamment de gestion des déchets ainsi qu'à appréhender et optimiser son coût.

La commission Développement économique et Promotion du tourisme : ZAE, promotion du tourisme, création de promotion, de prospection dans le domaine économique, aide à l'implantation d'entreprises...

La Commission Petite Enfance : développement des actions dédiées à la petite enfance en direction des modes d'accueil ; gestion des crèches du territoire en délégation à la Maison Bleue.

La commission ENS et agriculture a pour objectif la défense et la protection de l'espace, protection et mise en valeur des sites naturels ; l'aménagement de chemins de randonnées, créations de circuits de randonnées...

La commission Affaires sociales, jeunesse et seniors : travail sur les actions sociales comme l'épicerie sociale, l'aide à la personne ; l'action social de la MJCi

Les Organismes extérieurs

La Communauté de Communes est représentée dans divers organismes afin de suivre la mise en œuvre de ses compétences. Les élus sont amenés à discuter des enjeux du territoire dans ces différentes structures et représentent le territoire des 4 Rivières dans les décisions émises et/ou votées. Les différentes structures peuvent être des syndicats de communes ou des associations bénéficiant d'une convention d'objectifs et de moyens.

Les syndicats et autres administrations publiques :

- ✓ **Le syndicat Mixtes de l'Arve SM3A** chargé de la mise en œuvre opérationnelle de la GEMAPI et représentant au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE;
- ✓ **Le syndicat des Rocailles et Bellecombe SRB** en charge de l'assainissement des eaux usées et de l'eau potable avec 2 autres communautés de communes (CCAS et CCVV) et des communes indépendantes ;
- ✓ **Le Syndicat de Cohérence Territoriale SCOT Cœur du Faucigny** en charge de l'élaboration du SCOT avec 3 autres communautés de communes (CCFG, CCAS et CVVV) ;
- ✓ **Le syndicat de Développement de l'Hôpital Annemasse/Bonneville SMDHAB** permettant la gestion du foncier de l'hôpital territorial ;
- ✓ **Le syndicat des 4 Communautés de Communes SM4CC-PROXIMITI** en charge de la mise en place d'un service de transport public à l'échelle des 4 communautés que sont la CCFG, la CCPR, la CCAS et la CC4R ;
- ✓ **Le syndicat SIDEFAGE** pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers (que pour FILLINGES) et le **SIVOM de la région de Cluses** en charge de la gestion des Déchets du Faucigny-Genevois (pour les 10 autres communes). En complémentent, la CC4R est représentée au sein de la **SPL 2D4R** chargée de gérer le haut de quai des déchèteries
- ✓ **L'école de musique intercommunal EPIC Musique en 4 Rivières**, chargée de l'enseignement musical sur le territoire ;
- ✓ **Le Syndicat Mixte de développement de l'Hôpital intercommunal Annemasse-Bonneville SMDHAB**, gère l'espace foncier lié au développement de l'hôpital CHAL.
- ✓ **La CC4R** est également présente dans différents outils/dispositifs de concertation et d'animation d'action publique comme le **Plan Pastoral Territorial PPT Roc d'Enfer**, le **Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles CTENS**, le **Projet Agro-Environnemental et Climatique PAEC Porte des Alpes** et la **Commission Locale de l'Energie du SYANE** ;



Les associations et structures privées

La CC4R est membre de différentes structures privées associative comme PAYSALP, MJCI Les Clarines, ADMR de Saint-Jeoire, les 2 Offices de tourisme des Alpes du Léman et Môle et Brasses, Initiative Genevois. Elle soutient également le Secours catholique pour l'épicerie sociale, le festival des chorales de Mégevette, les jeunes agriculteurs ou l'association de la ludothèque Monts et Merveilles



SES MOYENS HUMAINS

Pour concrétiser ses projets et assurer la gestion des services au quotidien, la Communauté de Communes des Quatre Rivières s'est dotée d'une équipe qui travaille aux côtés des élus afin de les aider dans leurs prises de décisions. Au 31 décembre 2021, la CC4R comportait un effectif de 15 agents.

Tableau des emplois 2021

Service	Libellé emploi	Grade	Postes pourvus Titulaires	Postes pourvus contractuels	Durée temps de travail
Direction	Directeur Général des services	DGS	0	1	TC
Direction	Responsable administratif	Attaché territorial	0	0	TC
Direction	Responsable Déchets	Attaché territorial	0	0	TC
Direction	Responsable adjoint	Ingénieur territorial	1	0	TC
Déchets	Chargé de mission OM/déchetterie	Contrat de projet – cadre A	0	1	TC
Culture	Chargé de mission culture	Rédacteur territorial	1	0	TC
Environnement	Chargé de mission développement territorial	Technicien territorial	0	0	TC
Urbanisme	Instruction des droits du sol	Adjoint administratif Principal	1	0	TC
Urbanisme	Instruction des droits du sol	Adjoint administratif	1	0	TC
Urbanisme	Instructeur des droits du sol	Adjoint administratif	1	0	TC
Urbanisme	Instructeur des droits du sol	Adjoint administratif	1	0	TC
Administratif	Secrétaire comptable	Adjoint administratif Principal	1	0	TC
Environnement	Agent technique lac du Môle	Adjoint technique	1	0	TC
Déchets	Secrétaire comptable	Adjoint administratif Principal	0.5	0	50%
Administratif	Secrétaire comptable itinérante	Adjoint administratif Principal	0.5	0	50%
Foncier	Chargé de rédaction des actes authentiques	Adjoint administratif	1	0	TC
Technique	Technicien eau et assainissement	Technicien territorial	1	0	TC
Petite enfance	Chargé de mission petite enfance	Contrat de projets – cadre A	0	1	TC

L'année 2021 a été marquée par le décès en Août 2021 de l'agent en charge de l'entretien et surveillance du lac du Môle.

Deux absences de plus de 6 mois ont affecté l'organisation administrative et technique.

3 emplois restent à pourvoir dans l'effectif communautaire. Les recrutements d'un responsable de travaux, d'un chargé de communication et d'un chargé de projet suivi du CRTE sont prévus courant 2022.

SES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Son siège social

Mairie de Marcellaz
3 place de la Maire
74250 MARCELLAZ

Ses bureaux administratifs

28, chemin de la Ferme Saillet
74250 FILLINGES

Ses heures d'ouverture au public

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

SES AUTRES BIENS INTERCOM- MUNAUX



La communauté de communes dispose également d'autres équipements.



L'immeuble des 4 rivières situé à Viuz-en-Sallaz. Ce bâtiment est loué à des commerçants ou de professionnels de la santé. Une salle a été aménagée en 2015 pour organiser les réunions des commissions.

Le Lac du Môle et ses alentours situés sur les communes de Ville-en-Sallaz, de Saint-Jeoire et La Tour. Ce lac est géré par la CC4R depuis la disparition du syndicat de gestion. Un chalet est mis à disposition du gardien du lac et les équipements publics des alentours (tables de pique-nique, toilettes, local technique) sont la propriété de la CC4R.



Le Château de Faucigny.

Cet édifice culturel et touristique est mis à disposition de la CC4R par transfert de compétence. Il est entretenu et aménagé directement par la CC4R.

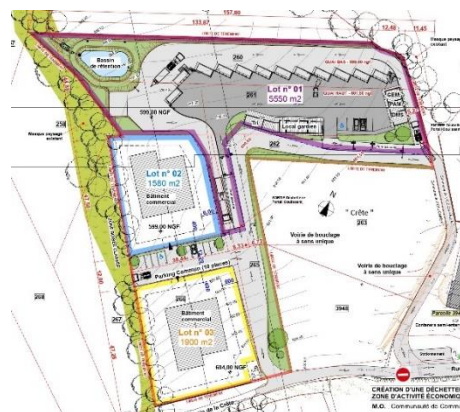
En complément, une maison dite PEGANOVA située à l'entrée du site a été acquise en 2019.



Le bâtiment artisanal Ratmo situé à la ZAE les Tattes - 986, rue de l'Industrie à Viuz en Sallaz. La CC4R a fait l'acquisition de ce bâtiment artisanal où sont installés les services techniques du Syndicat intercommunal des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB) et l'association ALVEOLE.

Les déchetteries

A Peillonex, les travaux de la déchetterie ont débuté courant novembre 2020, en même temps que ceux de la ZAE.



Les 4 terrains de foot et leurs vestiaires sont utilisés par deux clubs de football, soit environ 400 joueurs locaux, mais également par les écoliers et les collégiens.

Les bureaux de la CC4R

Afin de regrouper l'ensemble des services dans le même bâtiment, des travaux ont été réalisés pour transformer l'ancien appartement situé à l'étage, en bureaux. La terrasse a été fermée et le bâtiment entièrement isolé par l'extérieur, pour accroître ses performances énergétiques.



Les 5 crèches du territoire

Nom de la Structure	Adresse	Capacité	Age des enfants accueillis	Contact - Téléphone
Les Farfadets	800, route du Chef-Lieu - 74250 FILLINGES	40 places	3 mois à 4 ans	09 66 88 83 56
Les Rissons	62 boucle du Pré de la Cure - 74490 ONNION	20 places	3 mois à 4 ans	04 50 35 68 91
La Vie-là	336, avenue Trémecier - 74490 SAINT JEOIRE	40 places	3 mois à 4 ans	04 50 35 97 08
Les Marmousets	Maison du Centre – 956, avenue de la Savoie - 74250 VIUZ EN SALLAZ	18 places	3 à 18 mois	04 50 36 94 93
Fripouille	111 Le Pré de la Cure - 74250 VIUZ EN SALLAZ	26 places	18 mois à 4 ans	04 50 31 43 03

Les 6 zones d'activités intercommunales à vocation économiques : ZAE de Findrol et des Bègues à FILLINGES, ZAE des Tattes à VIUZ EN SALLAZ et PEILLONNEX, ZAE du Taney à LA TOUR et ZAE de la Géode et de la Pallud à SAINT-JEOIRE

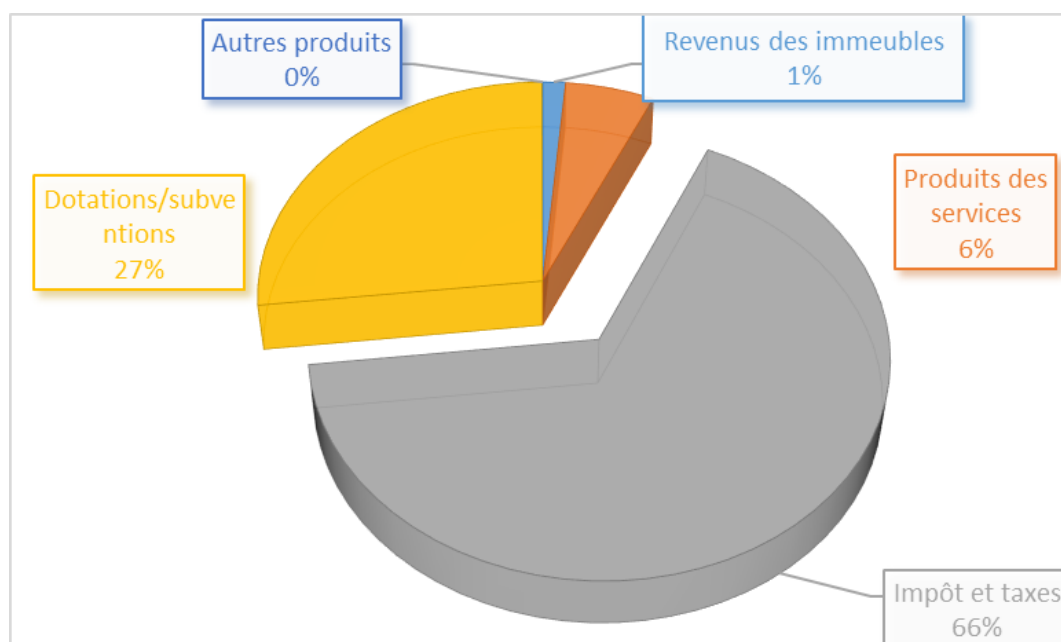


Un terrain situé sur VIUZ EN SALLAZ a été acquis en 2018 pour construire une future aire d'accueil des gens du voyage sur la commune de VIUZ-EN-SALLAZ

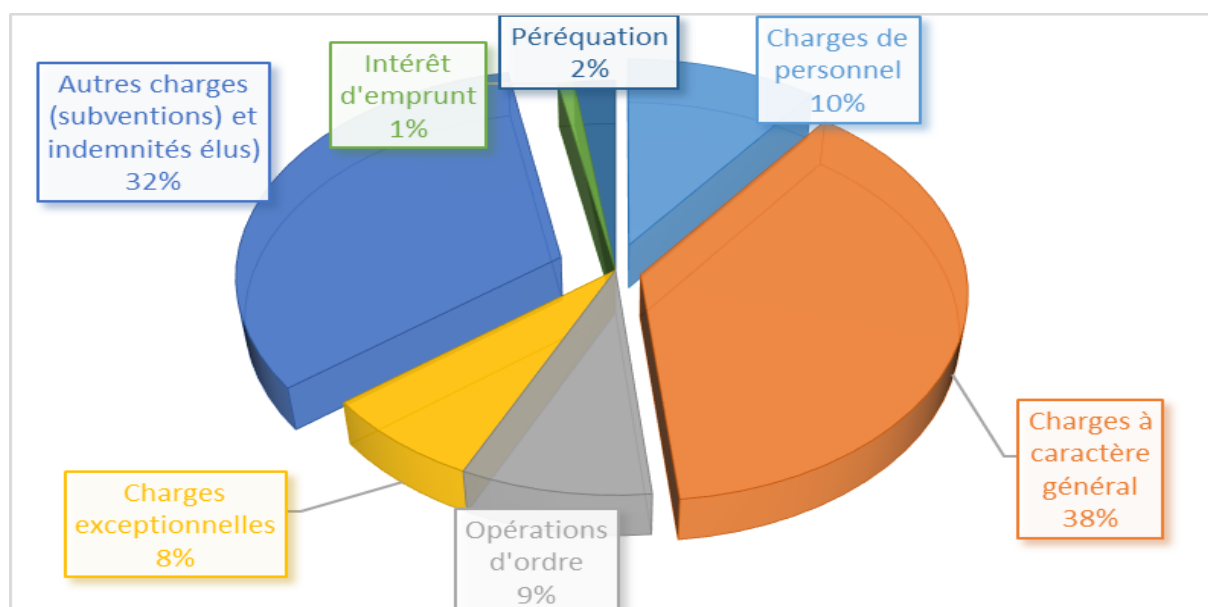
Fonctionnement



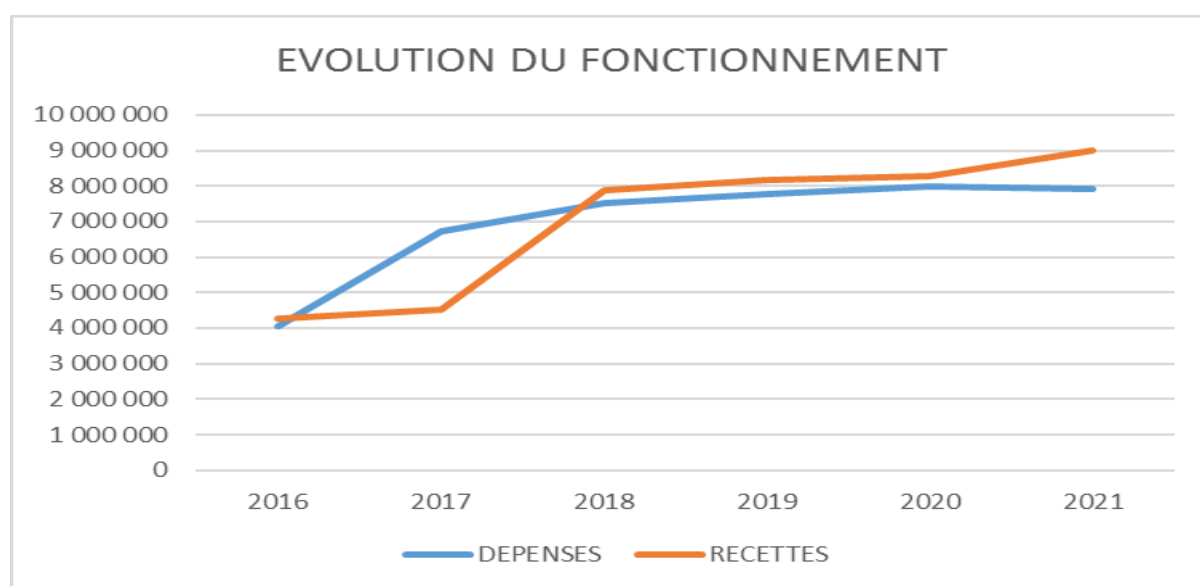
Recettes
9,01 M€



Dépenses
8,57 M€



ANALYSE FINANCIERE	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Recettes réelles de fonctionnement	8 289 648,00 €	8 801 591,00 €	9 013 158 €
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts)	7 330 227 €	7 620 008,00 €	7 926 293 €
EPARGNE DE GESTION	959 421 €	1 181 584 €	1 086 865 €
Intérêt d'emprunts	60 887 €	54 403,00 €	57 834 €
EPARGNE BRUTE	898 534 €	1 127 181 €	1 029 031 €
Remboursement capital	250 512 €	239 962 €	224 925 €
EPARGNE NETTE	648 022 €	887 219 €	804 106 €
Partie de l'annuité payée par des tiers			
AUTOFINANCEMENT (CAF nette)	648 022 €	887 219 €	804 106 €

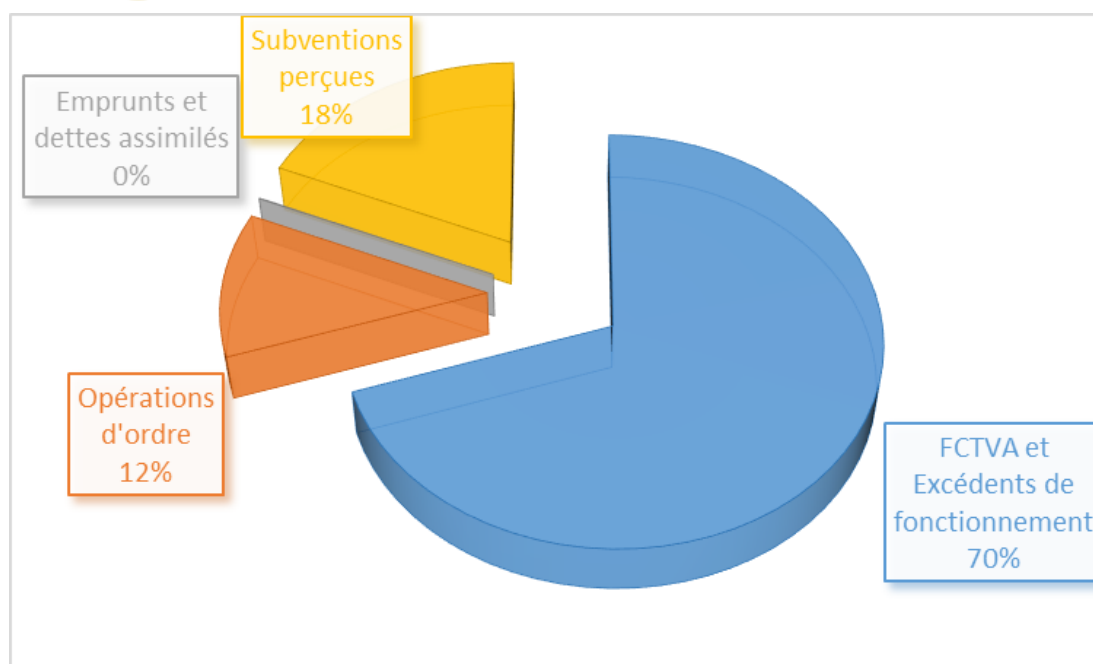


La Communauté de communes a enregistré comptablement 406 titres de recettes et 1 380 mandats de paiement lors de l'exercice 2021 pour le budget principal.

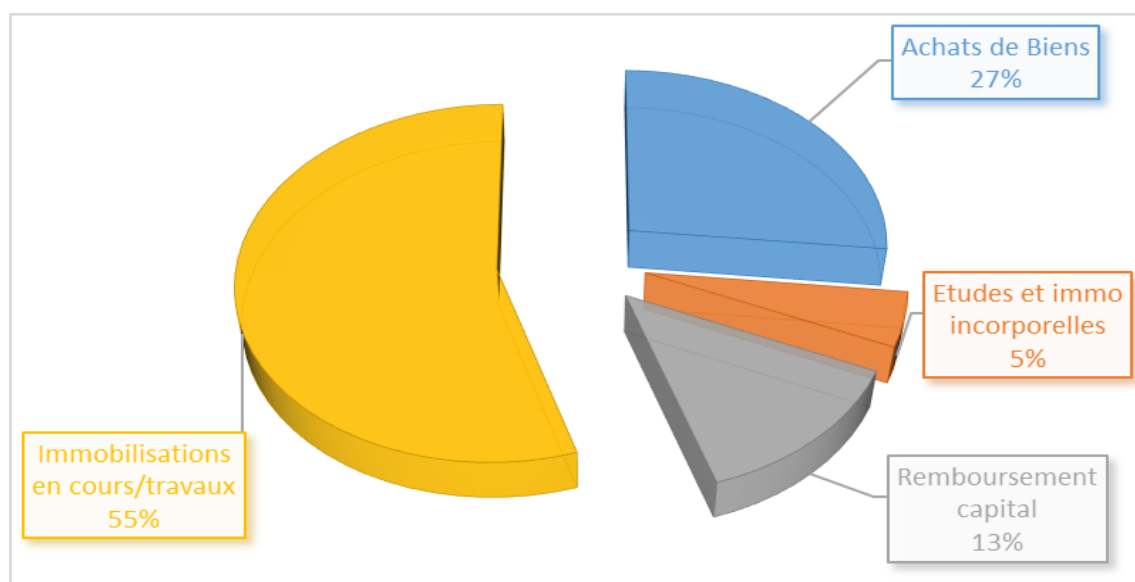
Investissement



Recettes
2,03 M€



Dépenses
1,83 M€



ADMINISTRATION GENERALE
20210125_01 – Reconduction de la COM- association PAYSALP 2021-2024
20210125_02 – Modification composition des commissions thématiques
20210125_01w – Convention Objectifs-PAYSALP 2021-2024
20210222_02 – Convention d'objectifs et de moyens MJCI Les Clarines 2021-2024
20210222_02w – Projet de convention MJCI Les Clarines 2021-2024
20210222_03 – Convention de partenariat avec la commune de St Jeoire pour la mise en place d'un service Maison France Services
20210315_05 – Vote des taux 2021 impôts locaux 2021- Fiscalité ménage TFB et TFNB et fiscalité professionnelle
20210426_01- ZAE Mégevette – signature d'un PV de mise à disposition
20210426_01w1- Procès-verbal de mise à disposition Mégevette
20210426_01w2- Périmètre PV mise à disposition ZAE la place
20210426_04- Indemnisation d'un agriculteur travaux ZAE des Tattes de Peillonex
20210517_01- Convention de fonds de concours auprès de la Commune d'Onnion pour les travaux de réhabilitation de la piscine communale
20210517_01w1- Convention fonds de concours piscine Onnion
20210315_05 – Vote des taux 2021 impôts locaux 2021- Fiscalité ménage TFB et TFNB et fiscalité professionnelle
20210517_03- Reconduction de la convention de partenariat avec l'association du Secours catholique pour le soutien de l'épicerie sociale.
20210517_03w- Convention épicerie sociale
20210517_04- Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Ludothèque de St Jeoire
20210517_04w- Proposition convention Ludothèque révisée
20210621_01- Présentation du rapport du délégataire concernant la gestion des 5 Multi-accueils du territoire
20210920_01- Validation du rapport d'activité 2020 de la CC4R

20210920_01w- Rapport d'activité 2020 CC4R
20210920_02- Convention de coordination et de financement du service départemental de la PTRE
20210920_03- Contribution de solidarité à un agriculteur dans le cadre d'une occupation illicite de terrains agricoles par les gens du voyage
20210920_03w1- Indemnités agriculteurs Courrier
20210920_04- Aire d'accueil des Gens du voyage Fillinges
20210920_5- Modification de nomination des membres des commissions thématiques
20210920_05w- Délibération modification représentant Viuz-en- Sallaz
20210920_07- Renouvellement de la convention objectifs et moyens INITIATIVE GENEVOIS
20210920_07w- Convention partenariat initiative Genevois
20210920_08- Choix du lieu du prochain conseil communautaire
20211018_01- Modification des représentants de commissions
20211018_08- Choix du lieu du prochain Conseil Communautaire
202120211018_11- Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association ALVEOLE
20211018_11w1- Convention de partenariat CC4R Alvéole 2022-2024
20211220_07- Avis sur le classement OT Alpes du Léman et prise en compte du BP 2022
20211220_02- Acquisition terrain aire d'accueil Gens du Voyage sur Fillinges
20211220_03- Choix et lieu du prochain Conseil Communautaire
20211220_08- Renouvellement convention objectifs et de moyens avec ADMR et attribution subvention complémentaire
20211220_08w- Projet convention ADMR- projet 2022-2024

RESSOURCES HUMAINES
20211018_02- Transformation emploi de catégorie C en B au sein du service Instruction de l'urbanisme
20211220_01w1- Projet de contrat CRTE des quatre rivières
20211220_01- Validation CRTE
20211220_01w3 et 4- Liste des actions et intentions du CRTE

FINANCES
20210222_04 – DOB 2021 Rapport du Président pour le budget principal et annexe ZAE
20210222_04w – Rapport Président du DOB 2021
20210315-01 – Approbation des Comptes de gestion 2020 du budget principal et du budget annexe ZAE de la CC4R
20210315-01w1 – Compte de gestion 2020 budget principal
20210315-01w2 – Compte de gestion 2020 budget annexe ZAE
202210315-01w3 – Page de signature CDG 2020 budget annexe
20210315_01w4 – Page de signature CDG 2020 budget principal
20210315_02 – Approbation des comptes administratifs 2020 budget principal et budget annexe ZAE de la CC4R
20210315_02w2 – Page de signature CA 2020 budget principal
20210315_02w3 – Comptes administratifs 2020 et affectation du résultat
20210315_02w4 – Page de signature CA 2020 budget annexe
20210315_02w5 – Tableau indemnités 2020
20210315_03 – Vote de l'affectation des résultats 2020 sur les budgets 2021 pour le budget principal et le budget annexe ZAE
20211220_06- Autorisation ouverture crédits investissement 2022
20211220_07w2- BP 2022- OT des Alpes du Léman
20210315_07 –Vote du budget général primitif pour l'année 2021 de la CC4R
20210315_07w1 – Budget principal BP 2021
20210315-07w2 – Page de signature BP 2021
20210315_07w8 – Budget 2021 général et annexe ZAE Présentation 2021
20210315_08 – Vote du budget annexe ZAE pour l'année 2021 de la CC4R
20210315_08w1 - Budget annexe ZAE 2021
20210315_08w2- Page de signature BP 2021 – Budget annexe ZAE
202110315_09- Attribution des subventions aux associations pour l'année
20211018_09- DM1-budget principal- prise en compte ICNE
20211018_09w- Décision modificative n°1 du BP 2021-DM simplifiée

MARCHES PUBLICS
20211018_10- Marché de travaux 2 nd œuvre de la déchetterie de Peillonex- Attribution des lots
20211018_10w- Tableau analyse des offres 21-09-15
20211122_01-Avenant marché de travaux de la ZAE et de la déchetterie de Peillonex
20211122_03- Validation du projet d'aménagement de la future ZAE de la place de Mégevette
20211025_03w1- Avenant 1- marché de collecte des déchets lot 1
20211025_03w2- COVED Avenant lot 1 BPU-DQE
20211025_03- Signature avenant au marché collecte des déchets
20210621_03-Attribution de certains lots-marchés de travaux 2 nd œuvre de la déchetterie de Peillonex.
DECHETS
20211220_04 Modification nomination des membres commission SPIC déchets
20210920_06 – Exonération de locaux professionnels de taxe d'enlèvement des ordures ménagères
20210920_06w_ Annexe 1 Liste des entreprises exonérées de TEOM 2022
20210222_01 – Convention usage SIDEFAGE cse et ce entretien
20210222_01w – Projet convention gestion des containers avec le SIDEFAGE
20210315_04 - Vote des taux 2021 impôts locaux 2021 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM
20211018_04- Présentation du RPQS Elimination des déchets ménagers du SIVOM de la région de Cluses
20211018_04w- RPQS déchets SIVOM de cluses
20211018_06- Prise de connaissance du rapport d'activité 2020 du SIDEFAGE
20211018_06w1- Rapport des activités 2020 SIDEFAGE livre 1
20211018_06- Prise de connaissance du rapport d'activité 2020 du SIDEFAGE
20211018_06w2- Rapport des activités 2020 SIDEFAGE livre 2
2021920_06w- Annexe 1 liste des entreprises exonérées de TEOM 2022
20210621_02- Avis sur le schéma directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux SIDEFAGE 2022
20210517_02- Validation du RQPS du service déchets de la CC4R 2020- Validation du RQPS du service déchets de la CC4R 2020



ENVIRONNEMENT

20210315_06- Fixation du produit attendu de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI

2021122_02- Modification statutaire du SM3A intégration de la CCMG en remplacement du SIVM du Haut-Giffre

20211018_05- Prise de connaissance du rapport d'activité 2020 du SM3A

20211018_07w- Rapport d'activité SM4CC

20211018_07- Prise de connaissance du rapport d'activité 2020 du SM4CC PROXIMITI

20210426_03- Fonds région unie- signature avenant

20210426_03w- Avenant 2 – volet montagne – fonds région Unie

20210426_02- Signature d'une convention de partenariat CC4R SRB

20211018_03- Présentation des RPQS Eau et assainissement du SRB pour 2020

20211018_03w1- SRB RPQS 2020 du service potable

20211018_03w2- SRB RPQS 2020 Eau potable Saint Jeoire

20211018_03w3- Assainissement collectif

20211018_03w4- SRB RPQS 2020 assainissement non collectif





Service Déchets

La communauté de Communes des 4 rivières met à la disposition des habitants du territoire deux déchetteries sur la Commune de Fillinges (Pont Jacob) et l'autre sur Saint-Jeoire (La Pallud)

La déchetterie de Saint-Jeoire est un équipement récent, mis en service depuis Juillet 2019 en remplacement de la déchetterie sur plateforme métallique qui était installée dans les locaux des services techniques de la commune de Saint-Jeoire.

Suite à l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Saint-Jeoire, un changement s'est opéré dans les quantités déposées par site. La déchetterie de Saint-Jeoire est préférée par le public pour sa facilité d'utilisation (dépose au sol, moins d'attente)

En 2021, nous avons remarqué une augmentation conséquente du nombre de passages sur les déchetteries avec 19041 passage en plus.

A contrario, la quantité de déchets apportée lors du passage baisse fortement avec – 10.63 kgs par passage.

Plusieurs colonnes aériennes de tri sélectif ont été mis en service, La Tour, Onnion et Saint-Jeoire.

Au-delà des projets publics d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés, les nouveaux PLU des communes prévoient la possibilité de demander l'inscription de conteneurs enterrés ou semi-enterrés dans le cadre de projets privés (résidence), en remplacement d'une collecte des déchets en bacs roulants.

D'autre part les particuliers résidants sur les communes adhérentes au SIVOM de la région de Cluses peuvent bénéficier de l'achat d'un composteur par foyer

à moindre coût (30 €) en remplissant un bon de participation, disponible en téléchargement sur le site de la Communauté de Commune et du SIVOM



Changements des horaires d'ouverture pour les 2 déchetteries

Les horaires d'accès des 2 déchetteries intercommunales de Fillinges et de Saint-Jeoire ont changé le 1er septembre 2019. Les élus communautaires ont souhaité répondre aux demandes d'ouvertures plus larges et plus conformes à leurs habitudes de vie.

Elle prend également en charge les déchets des professionnels (artisans, commerçants, administrations et associations), lorsqu'il s'agit de déchets assimilés. Les déchets assimilés sont des déchets non ménagers mais qui, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières, dans les mêmes conditions que les déchets des ménages.

Le nombre d'apports professionnels (1509 passages) comptabilisés en 2021 représente 1.93 % du nombre total de passages comptabilisés au cours de la même période contre 2.16 % en 2020.

Développement Economique

ZAE de la Pallud à SAINT JEOIRE

Afin de proposer des terrains viabilisés aux entreprises, la commercialisation des deux lots viabilisés encore disponibles dans la ZAE de la Pallud à SAINT JEOIRE a été lancée par l'implantation d'un panneau sur place et d'informations sur le site internet.

Au dernier trimestre 2021, les élus en charge du Développement économique ont accepté l'implantation d'une entreprise de Plomberie chauffagiste ayant accepté le principe du bail à construire pour une durée de 25 ans.

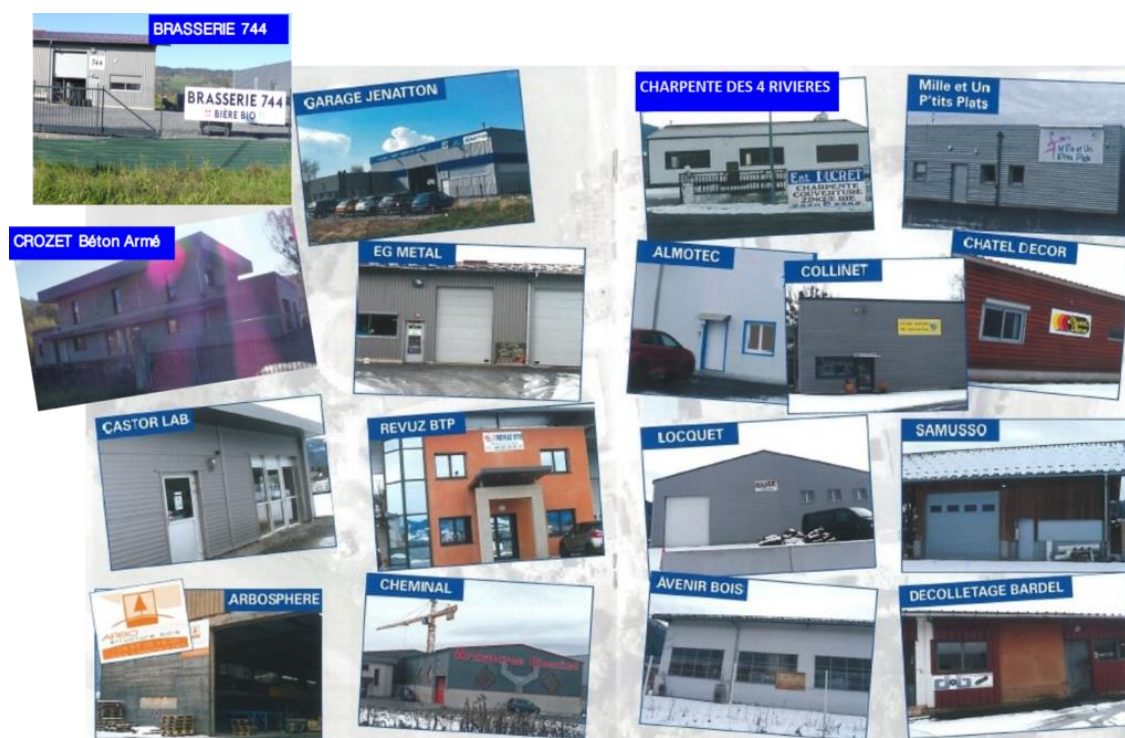
ZAE de MEGEVETTE

En octobre 2021 a été régularisé le procès-verbal de mise à disposition par la Commune de Mégevette de biens immeubles et financements affectés à la compétence Développement économique exercée par la Communauté de communes afin de permettre l'aménagement de cette zone.



Extension de la Zone d'Activité de Taney sur La Tour :

Entre mai et octobre 2021, plusieurs réunions se sont tenues entre les élus concernés et le géomètre en charge de cette étude, pour envisager et finaliser un projet d'aménagement de l'extension de la zone. La proposition finale a été présentée début décembre et validée par les élus.



Solt près de 150 emplois sur la zone d'activité

Urbanisme



Depuis le 4^{ème} trimestre 2021, La Communauté de Communes et les 11 communes offrent à ses habitants la possibilité de dématérialiser ces demandes d'instruction d'urbanisme, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022. Un service plus simple et plus rapide pour faciliter les démarches (<https://sve.sirap.fr/>)

Le territoire comptabilise pour l'année 2021, 1647 dossiers instruits par le service.

01/01/2021 AU 31/12/2021												
	MEGEVET TE*	ONNION*	SAINT JEAN*	SAINT JEOIRE*	FAUCIGN Y	MARCELL AZ	LA TOUR*	VILLE EN SALLAZ	FILLING ES*	PEILLONN EX*	VIUZ EN SALLAZ*	TOTAL
AUTORISATI ON DE TRAVAUX (ERP)	0	0	0	0	0	0	5	0	3	1	6	15
CERTIFICAT D'URBANISM E (a)	47	97	65	108	37	33	42	36	128	39	142	774
CERTIFICAT D'URBANISM E (b)	0	10	2	0	1	0	1	3	5	1	6	29
DECLARATIO N PREALABLE	15	34	32	83	19	36	24	22	99	51	117	532
PERMIS DE CONSTRUIRE	18	15	24	21	16	13	13	3	53	10	45	231
PERMIS DE CONSTRUIRE (MODIFICATI F)	0	3	3	2	2	1	0	1	12	1	5	30
PERMIS DE CONSTRUIRE (TRANSFERT)	1	2	1	1	1	0	0	0	3	0	4	13
PERMIS DE DEMOLIR	0	1	0	0	3	1	1	0	0	0	0	6
PERMIS D'AMENAGE R	0	0	0	0	1	0	1	0	6	0	3	11
PERMIS D'AMENAGE R (MODIFICATI F)	0	0	0	1	0	2	0	0	1	0	1	5
PERMIS D'AMENAGE R (TRANSFERT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
TOTAL	81	162	127	216	80	86	87	65	310	103	330	1647

Enfance - Jeunesse

Les élus des 11 communes de la Communauté s'investissent énormément en temps et en moyens pour la petite enfance afin que les enfants aient un accueil de qualité pour leur épanouissement.

La semaine de la Petite Enfance en mars 2021 !

En cette période de confinement ou semi-confinement la communauté de commune a souhaité proposer un élan de festivité à distance et pourtant solidaire, sous le thème de :



« drôles d'histoires ! » 13 acteurs collectifs ou individuels du territoire ont répondu à l'appel d'une des actions de cette semaine ; « la grande lessive »



La brochure « Petite Enfance en 4 Rivières » disponible dans les 11 mairies et sur le site www.cc4r.fr onglet enfance.
Cette brochure résume toutes les réponses aux questions des familles !!

Les élus des 11 communes de la Communauté s'investissent énormément en temps et en moyens pour la petite enfance afin que les enfants aient un accueil de qualité pour leur épanouissement.

Le territoire est composé :

- De 5 crèches (liste sur le site de la Communauté), une réflexion bien avancée sur la commune d'Onnion
- 90 Assistants Maternels (261 places estimées) ;
- 5 gardes à domicile connues
- 3 micro-crèches ; une à Marcellaz qui ouvrira ses portes le 03 Janvier 2022, une dans la zone industrielle de Findrol, une à Saint Jean de Tholome.
- Un projet de Maison d'Assistants à Peillonnex (3^{ème} trim 2022)



Des livres petite enfance, en partenariat avec Idélire sont à disposition pour les familles ainsi que les professionnels (le)s.

Culture et patrimoine

Avec le réseau Idélire, une dynamique importante, impulsée par l'ensemble du réseau, a permis de mettre en place 115 rencontres sur tout le territoire de la CC4R et réuni près de 2000 participants.



Nouveauté du festival d'été des 4 rivières :

- 4 soirées « Pleine lune » en juin, juillet, août et septembre.
- 5 rencontres « Plein jour » de juin à septembre.

Un public de plus de 600 personnes sur toute la saison avec une augmentation de l'itinérance entre les communes composant le territoire.

En raison de l'épidémie de la COVID-19, la mise en œuvre de la programmation culturelle a été impactée durant le premier semestre 2021. Les événements prévus à cette période ont dû être annulés, reportés ou fortement modifiés. Toutefois une programmation culturelle riche et variée de mars à décembre a rassemblé au total 834 participants. (Ateliers culinaires, cosmétiques, chasse aux œufs, animation d'halloween,

La crise pandémique, liée au Covid 19, a bouleversé le fonctionnement des bibliothèques et des équipes, et provoqué l'isolement des structures qui ont dû, sans cesse, s'adapter pour transposer les différents protocoles mis en place par l'État, qui n'ont eu de cesse d'évoluer durant l'année.

Toutefois les membres du réseau se sont donc alliés pour permettre la continuité du service public en proposant :

- **un service de prêt en « drive »** mis à disposition de tous les habitants
- **une plus grande circulation des ouvrages par la navette**
- la possibilité pour les habitants d'une commune dont la bibliothèque est fermée de circuler dans les autres bibliothèques du réseau en bénéficiant des mêmes conditions

Les actions 2021 planifiées par le réseau ont, également été impactées en fonction des consignes gouvernementales :

- **modification de programmation**, annulation ou report de certains rendez-vous, respect des limitations des jauges,
- **adaptabilité en innovant avec de nouveaux projets** : ateliers zoom, rencontres « Hors les murs », création du Festival des arts vivants « Plein jour », organisation du rendez-vous culturel à l'EHPAD, en autres actions.
- Cette année encore, l'animation du réseau a montré qu'il permet aussi, en temps de crise, de maintenir des liens, des temps d'échange, de débat, de formation, de cohésion sociale avec la gratuité des rencontres.

La communauté de Communes a souhaité créer de nouvelles « boîte à lire », véritable service d'échanges entre particuliers, aux couleurs du réseau. Au total 17 boîtes à livres sont réparties sur l'ensemble du territoire.



Environnement

Des efforts de sensibilisation pour nos Espaces Naturels Sensibles

Durant l'année 2021, l'association Ecomusée Paysalp s'est attaché à faire découvrir et vivre le site du Mont Vouan par le biais d'animations et d'ateliers pédagogiques. Ces animations ont



promu le patrimoine naturel, culturel et historique du Mont Vouan dans le respect des objectifs des sites ENS. La CC4R souhaite doter le Mont Vouan d'équipements de valorisation sur site et ouvert au public (un espace d'interprétation et de découverte des meulières de la Pierre aux morts, un bâtiment d'accueil – centre d'interprétation du Vouan.

Développement local

L'accueil des Gens du Voyage

Le projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage sur Fillinges, a donné lieu en janvier, à l'envoi de courriers de proposition par la Communauté de communes des 4 rivières aux différents propriétaires. L'intercommunalité a rencontré en octobre le conseil départemental afin de définir l'articulation du projet.

Début décembre 2021, l'étude hydraulique demandée par les services de l'Etat a été produite en analysant la faisabilité hydraulique vis-à-vis des inondations par le Foron et les incidences du projet en terme de risque inondation

Suite aux réponses positives reçues des propriétaires concernés, le Conseil Communautaire a autorisé, par délibération du 20 décembre 2021 ; le Président à signer les actes d'achat à 30 €/m2.

Une expertise Zones a été menée sur le terrain de Fillinges destiné à l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage, afin de vérifier les disponibilités d'aménagement.

Initiative Genevois, un service utile pour tous les porteurs de projets

La Communauté de Communes des 4 Rivières et l'association Initiative Genevois, ont mis en place un partenariat pour soutenir les nouveaux entrepreneurs dans le développement de leur projet économique. Il s'agit d'accompagner les créateurs d'entreprises et les jeunes entreprises dans le montage de leurs projets (aides techniques, administratives et juridiques) et de participer au financement du projet par l'attribution d'un prêt d'honneur et par la recherche de nouveaux financements.



Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, une première convention a été signée en 2017 afin de soutenir l'action d'Initiative Genevois par l'octroi d'une subvention annuelle dépendante du nombre de projets accompagnés sur le territoire. Par ce moyen, la Communauté de communes des Quatre Rivières a soutenu indirectement la création d'entreprises et d'emplois pérennes sur son territoire depuis 4 ans, contribuant ainsi au financement de 34 projets.

L'association INITIATIVE GENEVOIS regroupe plus de 70 experts bénévoles (chefs d'entreprise, experts-comptables, banquiers, assureurs, juristes) mettant leurs compétences au service du développement économique. En 2016, l'association Initiative Genevois s'est engagée aux côtés de 62 porteurs de projets.

Depuis le début de l'année 2021, l'association ne compte pas moins de :

- 4 projets financés ;
- 4 prêts d'honneur pour un montant de 27 000 euros ;
- 18 entreprises suivies actuellement ;
- 6 projets en accompagnement direct ;

C'est pourquoi, en septembre 2021, les élus communautaires ont décidé de prolonger cette collaboration en reconduisant la convention de partenariat pour 4 ans et en versant à l'association une aide à hauteur de 1000 euros par projet accompagné.

Contact :

INITIATIVE GENEVOIS - Amandine MASSONNET

Mail : massonnet@initiative-genevois.fr - Tel : 06 82 50 36 27

Habitat en 4 Rivières, faites les bons choix de rénovation énergétique avec le dispositif FAIRE !

Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre logement et vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Dans le cadre de sa politique de développement durable, votre communauté de communes des 4 Rivières a validé le financement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

Ce service, qu'est-ce que c'est ?

L'objectif est d'accompagner gratuitement les particuliers dans leurs démarches de rénovation énergétique en toute neutralité. Soutenu financièrement et organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et votre Communauté de Communes des 4 Rivières, le service dispense un conseil indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.

Ce service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat vous conseille gratuitement et en toute indépendance ! Tous nos conseillers sont à votre service pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

- Améliorez le confort de votre logement,
- Baissez votre facture énergétique,
- Trouvez les solutions techniques adaptées à votre projet (isolation, ventilation, chauffage...),
- Obtenez les aides financières auxquelles vous avez droit.



Concrètement, comment se faire accompagner ?

1. Conseil et information téléphoniques

Besoin d'un conseil objectif sur votre projet, les matériaux à utiliser, les solutions techniques adaptées, les aides auxquelles vous avez droit... ? Vous pouvez contacter nos conseillers gratuitement !

2. Rendez-vous personnalisé près de chez vous

Faites le point sur votre projet de rénovation, sur vos devis et trouvez des réponses précises à toutes vos questions ! Prenez rendez-vous partout en 4 Rivières lors des permanences de nos conseillers !

3. Suivi complet de votre projet

Bénéficiez d'un accompagnement complet de votre projet par votre conseiller : évaluation énergétique de votre logement, définition du scénario de travaux, analyse de vos devis et assistance à la mobilisation des aides financières.

Coordonnées du service public d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat en Haute-Savoie FAIRE

TEL : 04 56 19 19 19 Service public animé par Innovales

Permanence sur RDV au 800 avenue de Savoie 74250 VIUZ EN SALLAZ - les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois

Un projet de territoire validé

Les élus de la communauté de communes ont entériné le projet de territoire en ce début d'année 2022. Ce projet de développement vise à tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec l'ambition politique de permettre à tous (habitants, entreprises, institutions), de bien vivre sur notre territoire.

Document de référence, le projet de territoire permet à l'intercommunalité et à ses communes de définir les axes de son développement pour le mandat à venir. Le document adopté se veut comme un projet global de coopération, porté par les acteurs publics locaux, qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire selon 5 axes :

- La communauté de communes en soutien des actions communales (renfort ponctuel de personnels, mutualisation de services supports, soutien logistique, groupement de commandes) ;
- Des services publics pour les habitants du territoire intercommunal (organiser une politique intercommunale d'action sociale, porter une action forte pour la petite enfance, déployer une politique culturelle, organiser le transport collectif, assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement, mener une gestion raisonnée des déchets) ;
- Un développement des aménagements pour le territoire (développer et promouvoir l'activité économique du territoire et les ZAE, développer la promotion touristique, gérer le patrimoine intercommunal, permettre la réalisation de sentiers de randonnée, préserver des espaces naturels garants d'un cadre de vie de qualité pour la population, soutenir et valoriser l'agriculture, accompagner une transition écologique et énergétique du territoire, agir pour une mobilité active adaptée aux usages et respectueuse du territoire, aménager des aires d'accueil des gens du voyage) ;
- Représenter et agir pour le territoire au sein d'un système plus large (coopérer avec les territoires voisins, représenter le territoire auprès du Département, de la Région ou de l'Etat) ;
- Une gestion financière soutenable pour le territoire et adaptée aux projets (maîtrise des coûts de fonctionnement)

Ce document s'inscrit dans une démarche prospective et définit les axes prioritaires de développement ainsi que les actions et moyens choisis pour atteindre des objectifs communs. C'est le document fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics. Il est porteur d'une véritable ambition pour imaginer les 4 Rivières de demain.

Il est consultable sur le site internet de l'intercommunalité

www.cc4r.fr/presentation-2/projet-de-territoire-2